

NÉGOCIATION DU CONTRAT DE TRAVAIL : LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR N'EST PAS ENCORE AU RENDEZ-VOUS !

Considérant que les négociations ont débuté le 14 octobre 2021 avec l'objectif d'un règlement négocié avant l'expiration du contrat de travail le 31 mars 2022.

Considérant que depuis le mois de mai 2022, nous avons à maintes reprises dénoncé la lenteur du rythme des négociations depuis la venue du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) à la table de négociation.

Considérant que la négociation de notre contrat de travail ne devrait pas être tributaire de la négociation du secteur public, le SCT semble vouloir les relier péremptoirement en reléguant notre négociation au second plan.

Considérant que l'entente de principe des policiers de la ville de Montréal devrait être un élément contributif à un règlement négocié pour l'APPO, le SCT persiste et n'en tient aucunement compte.

Considérant que les derniers pourparlers, ayant eu lieu le 15 juin dernier entre le SCT et votre Association, nous confirment que la position du gouvernement ne fait que se cristalliser depuis le mois de mai 2022 et les écarts entre les parties demeurent énormes.

Considérant que la position du SCT nous confine à demeurer, s'il n'y a pas de mouvement de leur part, les policières et les policiers parmi les moins bien rémunérés au Québec.

Considérant que cette situation est inacceptable et envers les membres de la police nationale du Québec, et sans égard à leurs niveaux de responsabilités ni aux particularités de leur travail sur l'ensemble du territoire québécois.

Considérant que plusieurs de nos consœurs et confrères de partout au Québec, travaillent sans relâche en Abitibi où les feux de forêt font rage, depuis au moins 20 jours consécutifs sans aucun congé, à raison d'au moins 12 heures par jour, ce manque de sensibilité du SCT à nos réalités de travail sur le terrain est particulièrement mal reçu.

En conséquence, le temps de l'action collective et solidaire doit se poursuivre !

Il est désormais nécessaire d'en faire davantage afin de faire connaître notre mécontentement. Ainsi, dès maintenant et pour la suite des choses, les actions syndicales seront orientées sur le respect et la considération que méritent les membres de la Sûreté du Québec.

Des félicitations et des remerciements fréquents pour le travail sont appréciés, certes. Néanmoins, il est temps qu'une rémunération conséquente suive les belles paroles !

La collaboration de tous sera sollicitée. Demeurer à l'affût des informations que nous ne manquerons pas de vous transmettre par le biais de vos délégués et directeurs syndicaux.

Syndicalement vôtre,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jacques Painchaud'. The signature is stylized with large, sweeping loops and a prominent initial 'J'.

Jacques Painchaud, président